ANGLAIS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

EXPLICATION DE TEXTE

Hélène Aji, Charlotte Coffin, Alexandra Poulain, Cécile Roudeau

Coefficient de l'épreuve : 2.

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 25 minutes d'exposé maximum (lecture et traduction incluses) et 5 minutes de questions minimum.

Type de sujets donnés : texte littéraire à commenter en anglais dont quelques lignes sont à traduire en français.

Remarque : les lignes de version ne sont pas nécessairement les premières lignes du texte : les limites en sont indiquées clairement dans le libellé du sujet.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort de deux tickets sur trois. Sur chaque ticket sont indiqués un genre, un pays et une période. Le candidat choisit immédiatement entre les deux tickets et reçoit alors son sujet.

Exemples :

—Nouvelle US 19e ou Théâtre GB 16e.

—Poésie GB 19e ou Roman US 20e.

—Roman canadien 20e ou Théâtre US 20e.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

D'un point de vue global, le jury a apprécié les qualités des candidats de cette année : la très grande majorité d'entre eux semble bien préparée à l'épreuve, bien en connaître les modalités et bien maîtriser le temps de préparation comme le temps de passage. Dans l'ensemble, les candidats ont su limiter leur présentation à 25 minutes et ménager un temps de dialogue avec le jury. Les cas de mauvaise gestion de ce temps concernent en général les explications linéaires, souvent trop répétitives et manquant de problématisation. Si le jury ne favorise pas le commentaire dit composé par rapport à l'explication linéaire, il n'en demeure pas moins que le choix de la forme du commentaire est en soi un commentaire. Les candidats pourraient se poser la question de l'adaptation de tel ou tel commentaire au texte qui leur est proposé. Le choix de l'explication linéaire ne peut être un choix par défaut, tout comme le choix du commentaire composé ne peut être l'application, inconsidérée, d'un plan préétabli au texte du sujet ; les deux types d'approche exigent des candidats attention aux détails du texte, questionnement dynamique et progressif, formulation de pistes, d'hypothèses en réponse aux questions que le texte se pose et nous pose. Les commentaires attentifs aux spécificités du texte, originaux et conceptualisants, qu'ils soient composés ou linéaires, sont ceux qui ont retenu l'attention du jury.

Les notes reflètent cette situation : les notes très basses sont assez rares, souvent dues à des lacunes très graves en langue entraînant incompréhension du texte, inefficacité du commentaire et incapacité à dialoguer avec le jury ; deux pointes dans la courbe des notes, l'une autour de 7 sur 20, l'autre, moins importante, autour de 12 sur 20, marquent la différence entre les candidats qui parviennent à produire un discours fonctionnel, mais demeurent maladroits ou passent à côté de dimensions importantes du texte, malgré les questions du jury, et ceux qui sont en relative maîtrise, proposent une lecture cohérente, permettant un échange fructueux avec le jury. Avec bonheur, le jury a pu mettre de très bonnes notes (quatre 17, deux 18, un 20) à des prestations véritablement passionnantes, limpides et complexes en même temps, sensibles aux subtilités littéraires du texte proposé et capables de les mettre en jeu dans des commentaires à la fois rigoureux et ouverts.

Parfaitement conscient de ne pas s'adresser à des spécialistes, le jury a bien sûr tenu compte de la qualité de la langue employée par les candidats, mais il a aussi et surtout prêté attention à leurs compétences de littéraires et à leur capacité à mobiliser leur culture (et non seulement leurs connaissances du domaine anglophone) au service du commentaire. La moyenne générale de l'épreuve s'établit à 9,5 sur 20, restant stable par rapport aux travaux du précédent jury, pour un total de 93 candidats entendus en 2005.

Qui dit épreuve orale dit bien évidemment évaluation des capacités de compréhension et de communication des candidats. Bien qu'il ne s'agisse pas simplement d'une épreuve de langue, les compétences linguistiques ne peuvent être mises de côté, surtout quand elles ont une incidence majeure sur la qualité et la sophistication des commentaires. Rares sont les candidats pour qui les lacunes en anglais sont un véritable handicap, mais plus nombreux sont ceux dont la connaissance de l'anglais semble essentiellement livresque et assez désincarnée. Le jury regrette parfois des fautes de prononciation et d'accentuation qui confinent à la négligence, certains candidats ne semblant pas faire l'effort d'angliciser leur intonation et se réfugiant dans un anglais prononcé à la française.

Sans exiger des candidats un anglais parfait, le jury souhaiterait cependant leur rappeler qu'il s'agit d'une langue vivante et que l'effort de communication doit également porter sur les spécificités intonatives de cette langue. Les candidats sont jugés avant tout sur leurs capacités à proposer une lecture problématisée et stimulante de l'extrait proposé, mais la qualité de la langue est un facteur de bonification non négligeable. De même, une lecture intelligente est de bon augure ; elle peut être une preuve supplémentaire de la finesse du commentaire ; bien choisie, elle peut participer à la cohérence de l'exposé. À ce titre, le jury rappelle que les candidats ne sont pas contraints de lire le début du texte, non plus que ce qui correspond à la version : ils peuvent choisir un passage qui leur semble significatif et insérer cette lecture dans leur introduction, en un début de réflexion et de problématisation.

En ce qui concerne la traduction et comme il a été rappelé à chaque candidat, les quelques lignes de traduction exigées font partie de l'épreuve mais ne bénéficient pas de points dans le barème d'évaluation : la version n'est pas pénalisante pour les candidats. Si l'on demande au candidat de traduire au début de sa présentation orale, c'est pour lui permettre de mieux comprendre, voire de ne pas faire de contresens, sur un passage souvent jugé difficile : les corrections apportées par le jury sur un ou deux points de traduction doivent être des indications pour le candidat, qui peut en effet, à la dernière minute, moduler sa lecture en fonction de ce nouvel éclairage. Ce sont cette flexibilité et cette capacité à intégrer de nouvelles informations qui feront l'objet de l'évaluation.

Quant à l'exposé, ont été bonifiées les présentations qui laissaient affleurer un réel intérêt, un plaisir de lecture, une volonté de faire passer, par-delà l'exercice et les figures imposées, ce que l'on a retenu , ce jour-là, du texte. Les candidats capables de montrer à la fois la spécificité du texte et ses résonances philosophiques, narratologiques, dramatiques ou poétiques ont réjoui le jury. Le jury s'inquiète quand certains candidats ne voient pas les enjeux du texte et, lors de l'entretien, ne se révèlent pas en mesure de revoir leurs analyses, de sortir de leur propre discours, et semblent percevoir ce temps de questions comme un temps d'agression à laquelle ils doivent résister.

Qu'il soit rappelé ici que les questions du jury ne sont jamais des questions hostiles, mais toujours des questions constructives, dont l'objectif est de permettre aux candidats qui ont mal réussi leur commentaire de se rattraper et de permettre à ceux qui ont bien ou très bien fait d'aller plus loin dans leurs analyses, de nous donner plus d'arguments encore en vue de l'attribution d'une bonne ou très bonne note. Certains candidats, après un exercice brillant et des questions complexes, ont pu sortir inquiets d'une épreuve qu'ils ont pu percevoir comme pénible, alors même que cette complexité finale est le signe d'une épreuve réussie où le jury a pu déplier avec le candidat l'essentiel du texte. Le jury garde en mémoire un candidat qui, après avoir fait un contresens factuel sur le texte, a redirigé sa lecture avec brio, trouvant dans le texte, les moyens de construire un nouvel argument. Un autre a su voir dans le poème qu'il expliquait une dimension de commentaire sur la modernité qu'il avait laissée de côté au profit d'une analyse, elle-même excellente, de la réflexivité du texte. Cette agilité et cette créativité de certains candidats est hautement appréciée.

Le jury est conscient des difficultés de l'épreuve et de la tension à laquelle sont soumis tous les candidats. Il a donc su se montrer compréhensif quand les candidats, leur conclusion à peine prononcée, avaient quelque difficulté à réagir aux nouvelles pistes suggérées. On ne peut en effet tenir rigueur à de jeunes candidats de ne pas avoir mis en lumière toutes les facettes d'un extrait, choisi précisément pour sa richesse. Il peut cependant leur être trop souvent reproché de camper obstinément sur leurs positions, des positions dont il apparaît ensuite qu'elles correspondent à des idées préconçues sur le genre, l'auteur, l'époque du texte. Les candidats qui savent prendre le risque, fort limité somme toute, de la vraie lecture sont souvent autant à l'écoute du jury que du texte qui leur a été proposé.

Deux exemples :

1. Une candidate ayant tiré un poème moderniste américain, d'un poète qu'elle ne connaissait manifestement pas, a su travailler la forme du poème (métrique, typographie), sa syntaxe (fragmentée, ambiguë) et sa sémantique pour en tirer des conclusions sur le sens du poème, dans le monde dans lequel il s'inscrit et dans la poésie dont il retravaille les conventions ; répondant aux questions du jury, elle a su voir que ce poème sur un animal était également un poème sur la guerre et le jury lui en a été extrêmement reconnaissant.

2. Un candidat, qui avait tiré un extrait de Dickens, s'est acharné à souligner le comique de la scène alors que le jury lui mettait sous les yeux assez d'éléments pour qu'il pût au moins envisager une autre lecture. Il avait certainement une idée toute faite de ce qu' « il fallait dire » sur un texte de Dickens. Nous ne saurions que déplorer ce genre de discours stéréotypés qui étouffent le texte sans le lire c'est-à-dire sans le laisser jamais surprendre le lecteur.

Au risque de nous répéter, le jury n'est pas contraire, il ne rit pas devant un texte tragique pour confondre le candidat, ni ne pose de questions sibyllines pour le plaisir de le laisser sans voix. Les très bonnes explications ont souvent été celles qui acceptaient une part d'inconnu et d'indécidable, qui reprenaient ces zones d'ombre du texte et les mettaient au service d'analyses nuancées et non-dogmatiques. Il n'existe pas de ligne du jury sur tel texte

ou tel autre, mais il y a un horizon d'attente où se conjuguent attention et réceptivité aux intermittences du texte littéraire, à son travail sur le langage et sur le lecteur.

Dans les préférences des candidats, la prose narrative tient toujours le haut du pavé, surtout si elle est britannique ou, à défaut, américaine, surtout si elle vient d'un roman, moins s'il s'agit d'une nouvelle, surtout si elle est contemporaine, moins si elle est du 18e siècle. Ce sont des hiérarchies qui semblent bien ancrées dans l'esprit des candidats, puisqu'elles ont déjà été critiquées par les rapports des précédents jurys. Nous ne pouvons que redire donc aux candidats combien ces refuges génériques et historiques sont illusoires et que souvent le jeu de la sécurité est aussi le choix d'une prestation terne, voire médiocre.

Les candidats qui ont choisi la poésie ont la plupart du temps fait preuve d'une bonne maîtrise technique, ils ont aussi eu le courage de se confronter à des auteurs moins connus, voire inconnus. Le jury remarque qu'ils ont également produit des présentations plus originales, plus vivantes, plus adaptées au texte dans sa particularité. Le théâtre reste un domaine où les candidats hésitent à se risquer : est-ce par méconnaissance des enjeux de ce genre ? Le jury ne peut qu'inciter les candidats à la compétence dans tous les genres littéraires, d'autant plus que la prose narrative s'avère souvent un leurre et devient pour beaucoup le prétexte à l'utilisation de plans préfabriqués.

Dans trop de cas, quel que soit le genre du texte, le contexte, historique, économique, religieux, esthétique, est négligé, de sorte que les commentaires privilégient la lecture « myope » formaliste au mépris du sens du texte. Ces défauts deviennent criants lorsque le candidat se trouve incapable de reconnaître la subversion de la vision chrétienne (blanche) du monde chez un auteur africain (noir). À cela s'ajoutent des fausses pudeurs qui font que certains candidats rechignent à lire les sous-entendus sexuels de tel texte de Leonard Cohen ou à voir le comique obscène de tel passage de Shakespeare. Le jury aimerait que les candidats renoncent à cette autocensure. Il faut donc finalement rappeler que la littérature reste un discours qui fait sens de multiples manières dont le commentaire doit rendre compte.

Les bonnes prestations parviennent à conjuguer analyse littéraire, rhétorique et formelle, mise en évidence des processus de construction du sens et prise en compte de la réception du texte. Pour ces explications de texte, élégantes et sensibles, le jury tient à remercier les candidats.

Liste des auteurs proposés :

K. Atkinson, J. Austen, J. Banville, S. Beckett, S. Bellow, W. Blake, E. Bond, E. Brontë, G. Brooks, G. G. Byron, L. Carroll, A. Carter, J. M. Coetzee, L. Cohen, J. F. Cooper, D. Defoe, C. Dickens, J. Donne, G. Eliot, H. Fielding, C. P. Gilman, A. Ginsberg, O. Goldsmith, J. Hawkes, N. Hawthorne, G. Herbert, G. M. Hopkins, H. James, J. Joyce, R. Kipling, H. Kureishi, D. Levertov, J. London, L. MacNeice, B. Malamud, A. Marvell, C. McCullers, Z. Mda, K. Mansfield, H. Melville, A. Miller, M. Moore, V. Nabokov, T. Nashe, F. O'Connor, E. A. Poe, S. Rushdie, W. Shakespeare, G. B. Shaw, S. Shepard, R. B. Sheridan, P. Sidney, G. Snyder, W. Soyinka, J. H. St. John de Crèvecoeur, J. Steinbeck, L. Sterne, R. L. Stevenson, M. Strand, J.M. Synge, J. Swift, D. Thomas, M. Twain, P. White, W. Whitman, T. Williams, W. C. Williams, T. Wolfe, V. Woolf, W. Wordsworth, W. B. Yeats.